

## 1.2. Revaloriser les haies et les pratiques associées, et adapter la gestion des milieux boisés



## Sensibiliser, former, soutenir les propriétaires forestiers privés

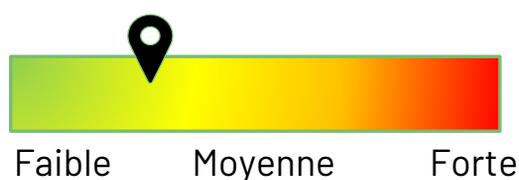
### Contexte de l'action

La forêt est un écosystème multifonctionnel, tant par ses fonctionnalités écologiques (biodiversité, qualité de l'eau, préservation des sols, stockage de carbone...), économiques (production de bois), paysagères et récréatives (accueil du public, chasse...). Dans le cadre de la modélisation de la TVB, il est apparu que de nombreux réservoirs de biodiversité forestière du territoire ont été classés « secondaires », c'est-à-dire que leur capacité à permettre aux espèces de compléter leur cycle de vie est moindre. Il y a donc un besoin d'en comprendre la cause et d'agir en fonction. Cependant, dans un contexte de changement climatique, nos forêts sont en difficulté et il est aussi important d'atténuer au mieux ses effets. Le stockage de carbone dans le bois est un levier reconnu dans l'atténuation du changement climatique. Il est donc primordial d'améliorer la résilience des forêts, c'est-à-dire leur capacité à retrouver leur état initial suite à une perturbation, notamment en diversifiant les essences et les stades de développement des arbres.

### Objectifs

- Sensibiliser et former les propriétaires forestiers aux risques émergents, afin d'aller vers des pratiques sylvicoles plus soutenables

### Priorité



### Durée de mise en œuvre

- Courte (< 2 ans)



### Pilote de l'action

- Communes
- Communautés de communes
- Propriétaires privés
- FDC67
- ONF

### Partenaires potentiels

Techniques : ONF, CRPF, Communes forestières

Financiers : Europe (FEADER...), État, Région, DRAAF

### Modalités de mise en œuvre

- 1) Former les acteurs aux risques émergents (changement climatique et son impact sur la forêt)
- 2) Mettre à profit les outils de diagnostic sylvoclimatique pour identifier les territoires les plus exposés aux risques climatiques et accélérer la prise de conscience (programme ClimEssence)
- 3) Suivre les Zones à Enjeu Régional du PRFB (équilibre forêt-gibier). *Voir carte ci-dessous*
- 4) Cartographier ces secteurs sous SIG
- 5) Fournir les moyens aux acteurs publics et privés de mettre en réseau les expérimentations passées et futures sur les essences et les modes de gestion adaptée au climat futur

### Incidence financière

*Se rapprocher de l'ONF ou CRPF*

### Évaluation et suivi

- Nombre de formations effectuées et nombre de participants
- Réalisation de la cartographie sous SIG
- Évolution des zones à enjeu
- Mise en réseau des expérimentations et des acteurs



**Trame  
Verte & Bleue**

Mossig et Vignoble - Pays de Saverne

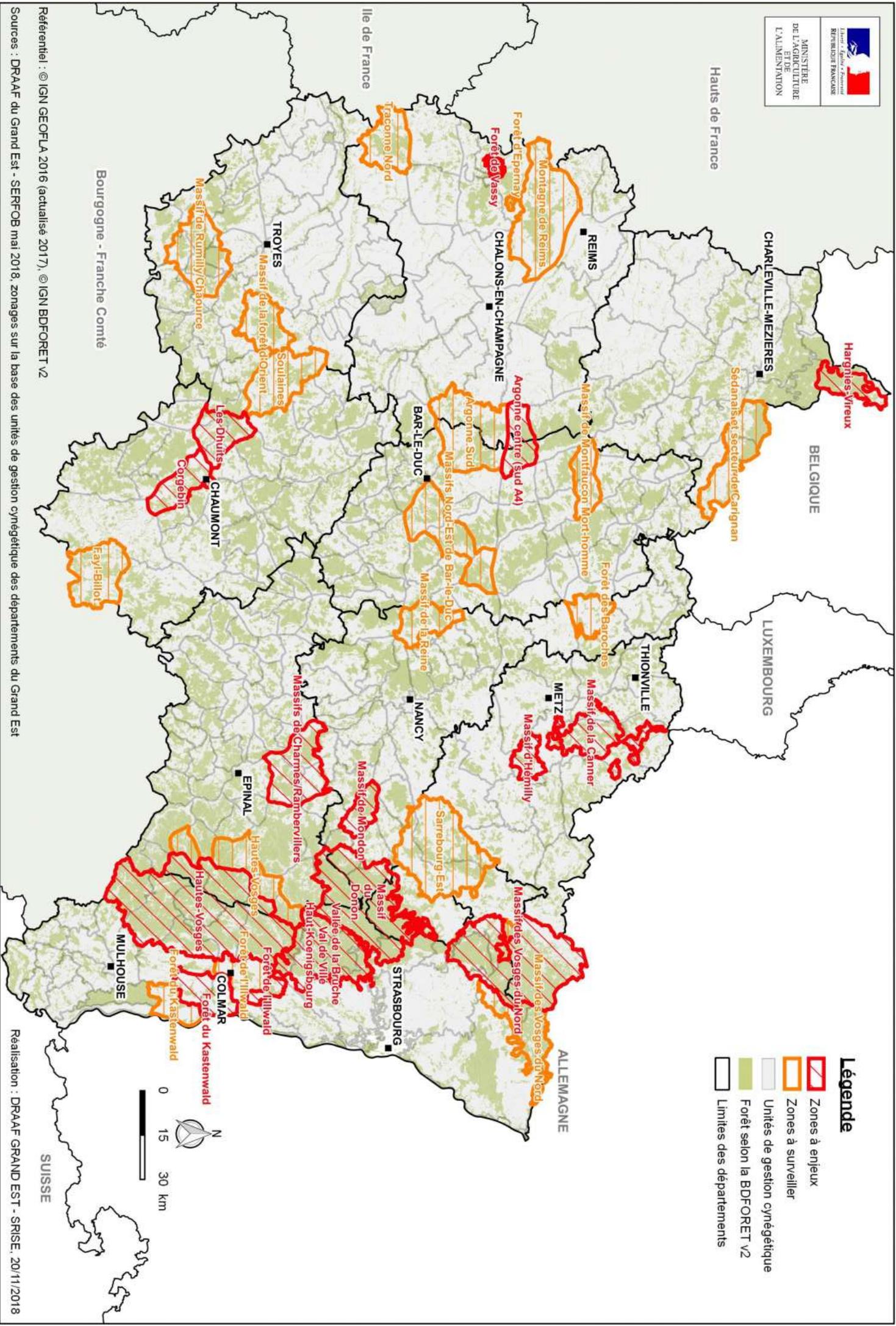


**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE**

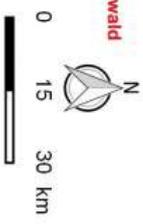
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Carte du zonage des secteurs identifiés au titre de l'équilibre sylvo-cynégétique



- Légende**
- Zones à enjeux
  - Zones à surveiller
  - Forêt selon la BDFORET v2
  - Limites des départements



Référentiel : © IGN GEOFLA 2016 (actualisé 2017), © IGN BDFORET v2  
 Sources : DRAAF du Grand Est - SERFOB mai 2018, zonages sur la base des unités de gestion cynégétique des départements du Grand Est  
 Réalisation : DRAAF GRAND EST - SRISE, 20/11/2018